

---

---

## Qualité de l'eau — Vocabulaire

*Water quality — Vocabulary*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6107:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badf4e83501/iso-6107-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badf4e83501/iso-6107-2021>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6107:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badfe4e83501/iso-6107-2021>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)

Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>65</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6107:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badfe4e83501/iso-6107-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badfe4e83501/iso-6107-2021>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*, sous-comité SC 1, *Terminologie*.

Cette première édition annule et remplace l'ensemble des éditions de l'ISO 6107-1 à ISO 6107-8, qui ont fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- les termes obsolètes ont été supprimés ;
- la plupart des termes relatifs aux comités de traitement des eaux résiduaires tels que l'ISO/TC 275, *Valorisation, recyclage, traitement et élimination des boues*, et l'ISO/TC 224, *Activités de service relatives aux systèmes d'alimentation en eau potable, aux systèmes d'assainissement et aux systèmes de gestion des eaux pluviales*, ont été supprimés, car ils n'entrent pas dans le champ d'application de l'ISO/TC 147, *Qualité de l'eau* ;
- la plupart des termes ont été revus et adaptés pour s'aligner sur des domaines spécifiques, tels que la microbiologie, la chimie, etc. ;
- des termes qui n'étaient pas couverts par les éditions précédentes ont été ajoutés.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

Les définitions contenues dans la présente édition de l'ISO 6107 sont basées sur les normes disponibles et visent à harmoniser la compréhension des termes utilisés au sein de l'ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*, afin de faciliter une bonne compréhension et l'application des normes relatives à la qualité de l'eau et de réduire autant que possible les variations d'interprétation. Les informations sur les sources sont fournies lorsqu'elles sont disponibles. La présente norme vise à améliorer et à alimenter la base de données terminologique de l'ISO/TC 147 et à servir de document de référence pour tous les comités traitant de caractérisation de la qualité de l'eau et les utilisateurs.

Les termes et leur interprétation peuvent différer en fonction des domaines : chimie, microbiologie et écotoxicologie. Ces domaines sont indiqués entre parenthèses, le cas échéant, après la définition du terme.

L'ISO 6107 se limite à des définitions de termes qui apparaissent dans les normes du comité technique ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6107:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badf4e83501/iso-6107-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badf4e83501/iso-6107-2021>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6107:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badf4e83501/iso-6107-2021>

# Qualité de l'eau — Vocabulaire

## 1 Domaine d'application

La présente norme définit les termes employés dans certains domaines de la caractérisation de la qualité de l'eau.

## 2 Références normatives

La présente norme ne contient aucune référence normative.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 3.1

#### dégradation abiotique

#### dégradation non biologique

processus au cours duquel une substance est décomposée chimiquement ou physiquement en entités plus petites

Note 1 à l'article: L'hydrolyse et la photolyse sont des exemples de processus chimique ou physique.

### 3.2

#### salinité absolue

rapport de la masse de matières dissoutes dans l'eau de mer (en grammes) à la masse correspondante d'eau de mer (en kilogrammes)

Note 1 à l'article: En pratique, cette grandeur ne peut pas être mesurée directement et une salinité pratique est définie pour rendre compte des observations océanographiques.

### 3.3

#### captage

extraction, continue ou temporaire, de l'eau de n'importe quelle origine de façon à ce qu'elle ne fasse plus partie des ressources d'une région ou qu'elle soit transférée vers une autre source à l'intérieur même de la région

### 3.4

#### acclimatation

processus d'adaptation de populations d'organismes aux changements d'environnement naturels ou aux changements à long terme provoqués par les activités humaines (tels que ceux causés par le rejet continu de résidus ou d'eaux usées industriel(le)s)

### 3.5

#### exactitude

étroitesse de l'accord entre une valeur mesurée et une valeur vraie d'un *mesurande* (3.31)

Note 1 à l'article: L'« exactitude de mesure » n'est pas une grandeur et ne s'exprime pas numériquement. Un mesurage est dit plus exact s'il fournit une plus petite erreur de mesure.

Note 2 à l'article: L'« exactitude de mesure » est parfois interprétée comme l'étroitesse de l'accord entre les valeurs mesurées qui sont attribuées au mesurande.

Note 3 à l'article: Voir également l'ISO 13843 en ce qui concerne la microbiologie de l'eau.

### 3.6 eau pluviale acide

eau pluviale de pH inférieur à 5

### 3.7 acidité

présence d'un excès d'ions hydrogène par rapport aux ions hydroxydes (pH < 7)

### 3.8 traitement par charbon actif

procédé d'élimination de substances organiques dissoutes ou colloïdales des eaux et des eaux résiduaires par adsorption sur du charbon actif

EXEMPLE Pour l'amélioration du goût, de l'odeur ou de la couleur.

### 3.9 limite d'action limite de contrôle

ligne sur une *carte de contrôle* (3.139) permettant d'évaluer la stabilité d'un processus

Note 1 à l'article: Des lignes d'action sont dessinées sur une carte de contrôle pour représenter les limites d'action.

Note 2 à l'article: Lorsque la mesure reportée dépasse une limite d'action, une action corrective appropriée est mise en œuvre sur le processus.

Note 3 à l'article: Ces limites sont établies sur l'hypothèse selon laquelle 0,3 % seulement des résultats suivant une loi normale se trouvent en dehors de ces limites. Un tel événement indiquerait de manière forte que des causes de variation supplémentaires peuvent être présentes et qu'une action peut être nécessaire pour les identifier et les minimiser.

### 3.10 boue activée

masse biologique [*floc* (3.233)] produite au cours du traitement d'une eau résiduaire par la croissance de bactéries et d'autres micro-organismes en présence d'oxygène dissous

### 3.11 traitement par boue activée

traitement biologique d'eaux résiduaires au cours duquel un mélange d'eau résiduaire et de *boue activée* (3.10) est agité et aéré

Note 1 à l'article: La boue activée est ensuite séparée de l'eau résiduaire traitée par sédimentation, puis éliminée ou renvoyée dans le circuit de traitement selon le besoin.

### 3.12 adsorption sur boue activée

adhésion de particules ou de molécules issues d'un gaz, d'un liquide ou d'une matière dissoute (adsorbat) à une surface (appelée « adsorbant »)

### 3.13 aération

introduction d'air dans un liquide

### 3.14 condition aérobie

descriptif d'une condition dans laquelle l'oxygène dissous est présent



**3.15****organismes aérobies**

organismes ne pouvant généralement survivre ou se multiplier qu'en présence d'oxygène dissous ou gazeux

**3.16****digestion aérobie des boues**

processus biologique par lequel les boues primaires, activées ou coprécipitées, sont partiellement oxydées par une *aération* (3.13) prolongée, se réalisant en grande partie par une respiration endogène et une activité des prédateurs

**3.17****agglomération  
agrégation**

coalescence de floccs ou de particules de matières en suspension pour former des floccs ou des particules plus gros qui sédimentent ou pourront flotter plus facilement

**3.18****eau agressive**

eau dont l'*indice de Langelier* (3.314) est négatif

**3.19****agressivité**

tendance d'une eau à dissoudre le carbonate de calcium

Note 1 à l'article: Voir *indice de Langelier* (3.314).

**3.20****curage à l'air**

procédé consistant à faire circuler de bas en haut de l'air sous pression à travers un filtre à gravité, pour brasser le ou les milieux filtrants et libérer les matières solides retenues, avant lavage à contre-courant

**3.21****algues**

vaste groupe d'organismes eucaryotes uni ou pluricellulaires qui contiennent généralement de la chlorophylle ou d'autres pigments

Note 1 à l'article: Les algues sont généralement aquatiques et capables de photosynthèse.

**3.22****alcalinité**

capacité quantitative d'un milieu aqueux à neutraliser les ions hydrogène

**3.23****facteur alpha**

rapport du coefficient de transfert d'oxygène dans la liqueur mixte au coefficient de transfert d'oxygène dans de l'eau propre, dans une station de traitement par boues activées

**3.24****double filtration à contre-courant****ADF [alternating double filtration]**

procédé de traitement des eaux usées par filtration biologique en deux étapes avec séparation intermédiaire de l'humus par décantation

Note 1 à l'article: À intervalles réguliers, l'ordre d'emploi des filtres est inversé, mais non celui des réservoirs d'humus. Ceci permet le fonctionnement de la station à des charges en demande biochimique en oxygène (DBO) supérieures à celles rendues possibles par une filtration simple ou une double filtration normale, sans accumulation gênante d'un film à la surface des filtres ni colmatage.

**3.25**

**strippage de l'ammoniaque**

méthode d'élimination des composés ammoniacaux des eaux, par alcalinisation, puis aération

**3.26**

**azote ammoniacal**

azote présent sous forme d'ammoniac libre et d'ions ammonium

**3.27**

**ammoniation**

**chloramination**

addition d'ammoniac à de l'eau en vue de la formation de chloramines, suite à une chloration comme processus de traitement

**3.28**

**ammonification**

conversion bactérienne des composés contenant de l'azote organique en ions ammonium

**3.29**

**organisme anaérobie**

organisme ne pouvant survivre ou se multiplier qu'en l'absence d'oxygène dissous ou gazeux

**3.30**

**condition anaérobie**

descriptif d'une condition dans laquelle l'oxygène dissous est absent

**3.31**

**analyte**

**mesurande**

<paramètre chimique ou physique> substance à analyser

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6107:2021](#)

Note 1 à l'article: La spécification d'un mesurande nécessite la connaissance de la nature de grandeur et la description de l'état du phénomène, du corps ou de la substance dont la grandeur est une propriété, incluant tout constituant pertinent, et les entités chimiques en jeu.

Note 2 à l'article: En microbiologie, l'analyte est, dans l'idéal, défini sous forme d'une liste taxonomique d'espèces.

**3.32**

**fraction analytique**

**prise d'essai**

<microbiologie> volume de particules en suspension inoculé dans un dispositif de détection

Note 1 à l'article: Le dispositif de détection peut être, par exemple, une boîte de gélose, une membrane filtrante, un tube à essai ou une maille de grille microscopique.

**3.33**

**fraction analytique**

**prise d'essai**

<chimie> quantité mesurée (volume) d'un échantillon pour essai utilisé dans un essai

**3.34**

**agent de surface anionique**

agent de surface s'ionisant en solution aqueuse, pour fournir des ions organiques chargés négativement et responsables de l'effet tensio-actif

**3.35**

**anoxique**

état dans lequel la concentration en oxygène dissous est si faible que certains groupes de micro-organismes utilisent de façon préférentielle les formes oxydées de l'azote, du soufre ou du carbone comme accepteur d'électron

**3.36****antagonisme**

diminution d'un effet biologique causé par une autre substance en raison de la présence d'une autre substance

Note 1 à l'article: L'effet cumulé est moins important que la somme des effets dus aux substances et organismes pris séparément.

**3.37****zone aphotique**

partie d'une masse d'eau dans laquelle la lumière est insuffisante pour une *photosynthèse* ([3.397](#)) efficace

**3.38****sélectivité apparente**

<microbiologie> rapport entre le nombre de colonies cibles et le nombre total de colonies dans le même volume d'échantillon, calculé mathématiquement en termes de sélectivité

**3.39****gamme d'application**

gamme de concentrations couramment mesurées par une méthode

**3.40****aquifère**

formation contenant de l'eau (lit ou strate), constituée de roches perméables, de sable ou de gravier, et capable de restituer des quantités importantes d'eau

**3.41****nappe aquifère**

<confinée> couche souterraine constituée de roches perméables contenant de l'eau, emprisonnée entre deux strates imperméables

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badfe4e83501/iso-6107-2021>

**3.42****nappe aquifère**

<non confinée> couche souterraine constituée de roches perméables contenant de l'eau, dans laquelle la nappe phréatique détermine la limite supérieure de la masse d'eau souterraine

**3.43****archéobactéries**

organismes procaryotes unicellulaires dépourvus de noyau cellulaire et morphologiquement similaires aux bactéries, mais radicalement différents quant à leur organisation moléculaire, avec des voies métaboliques et une production d'enzymes semblables à celles des eucaryotes

**3.44****échantillon intégratif dans l'espace**

échantillon d'eau composite obtenu à partir de la combinaison d'une série d'échantillons prélevés sur plusieurs points d'une masse d'eau à une certaine profondeur

**3.45****zone d'influence**

zone affectée ou supposée l'être, sur la base des informations disponibles

**3.46****échantillon de profil d'une zone**

série d'échantillons individuels d'eau prélevés à plusieurs points d'une masse d'eau à une certaine profondeur

**3.47****échantillonnage automatique**

procédé selon lequel les échantillons sont prélevés de façon intermittente ou continue, indépendamment de l'intervention humaine et dans le cadre d'un programme préétabli

**3.48**

**bactéries autotrophes**

**bactéries chimiolithotrophes**

micro-organismes capables de produire leur propre énergie en convertissant des substances inorganiques en substances organiques qui peuvent être décomposées

**3.49**

**chlore disponible**

**chlore total disponible**

chlore présent sous forme de chlore libre ou de chlore combiné, ou des deux à la fois

**3.50**

**concentration équivalente de fond**

**BEC [background equivalent concentration]**

concentration d'un élément ou d'une substance qui produirait la ligne de base observée par rapport au zéro

**3.51**

**flore interférente**

tapis continu de micro-colonies de bactéries non mutées, non ciblées à la surface d'un milieu de culture

**3.52**

**lavage à contre-courant**

opération de lavage à l'eau d'un filtre par inversion du sens du courant

Note 1 à l'article: Elle est souvent complétée par un lavage à l'air.

ITC STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

**3.53**

**bactéries**

vaste groupe de micro-organismes procaryotes unicellulaires microscopiques, actifs sur le plan métabolique, ayant un noyau diffus (non séparé), généralement autonomes et se multipliant habituellement par fission binaire

ISO 6107:2021  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-badfe4e83501/iso-6107-2021>

**3.54**

**échantillon bactériologique**

échantillon prélevé en asepsie dans un conteneur stérile et correctement conservé et manipulé en vue d'exams bactériologiques

**3.55**

**bactériophage**

groupe d'agents viraux particuliers dont le cycle de vie se déroule chez des hôtes bactériens spécifiques

Note 1 à l'article: Voir également *virus* (3.603).

**3.56**

**bassin de régulation**

bassin destiné à égaliser le régime d'un courant ou la composition, par exemple, d'eau potable (3.193) vers un système de distribution ou d'eau résiduaire vers une installation de traitement

**3.57**

**filtration sur berge**

infiltration induite de l'eau d'une rivière à travers les strates de gravier des rives dans le but d'améliorer la qualité de l'eau

Note 1 à l'article: Un moyen pour induire ce type d'infiltration est le pompage d'eau à partir de puits creusés dans les strates graveleuses pour créer un gradient hydraulique.

**3.58**

**stockage sur berge**

stockage d'une eau brute dans un réservoir latéral de rivière

**3.59****étude de base  
point zéro**

étude portant sur la caractérisation et la description des conditions biotiques et abiotiques dans la zone d'étude et qui constitue le niveau de référence de base pour les études de surveillance et/ou de suivi ultérieures

**3.60****dépôt benthique  
sédiment benthique**

accumulation, dans le lit d'un cours d'eau ou le fond d'un lac ou de la mer, de dépôts pouvant contenir des matières organiques, phénomène ayant pour causes l'érosion naturelle, l'activité biologique ou le rejet d'eaux résiduaires

**3.61****région benthique**

zone généralement la plus basse dans une masse d'eau, comprenant les sédiments et le lit rocheux jusqu'à la profondeur où subsistent des organismes vivants

**3.62****facteur bêta**

rapport de la valeur de saturation en oxygène dans la liqueur mixte à la valeur de saturation en oxygène dans l'eau propre à température et pression atmosphérique identiques, dans une station de traitement par boues activées

**3.63****biais**

estimation d'une erreur systématique de mesure

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

**3.64****bioaccumulation**

processus d'accumulation d'une substance dans tout ou partie d'un organisme

ISO 6107:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-bad1c4c83501/iso-6107-2021>

**3.65****bioessai  
essai biologique**

technique d'évaluation de l'effet biologique, qualitativement ou quantitativement, de différentes substances contenues dans l'eau par l'observation des modifications d'une activité biologique définie

**3.66****oxydation biochimique**

processus selon lequel les microorganismes oxydent les matières (principalement organiques) dans l'eau

**3.67****demande biochimique en oxygène  
DBO**

concentration massique en oxygène dissous consommé dans des conditions définies par l'oxydation biologique des matières organiques et/ou inorganiques contenues dans l'eau

**3.68****biodégradabilité**

aptitude potentielle d'une substance organique à être biodégradée

**3.69****niveau maximal de biodégradation**

taux maximal de biodégradation d'un composé chimique ou d'une matière organique observé au cours d'un essai déterminé, au-delà duquel aucune biodégradation ne survient plus pendant l'essai

Note 1 à l'article: Le niveau maximal de biodégradation est exprimé en pourcentage.

[SOURCE: : ISO 10708:1997, 3.9, modifiée — La Note 1 à l'article faisait auparavant partie de la définition.]

**3.70**

**phase de biodégradation**

durée comprise entre la fin de la *phase de latence* (3.310) d'un essai déterminé et l'instant où environ 90 % du *niveau maximal de biodégradation* (3.69) est atteint

[SOURCE: : ISO 10708:1997, 3.10, modifiée — La partie de la définition « exprimé en pourcentage » a été supprimée.]

**3.71**

**film biologique**

film composé d'organismes vivants, morts ou moribonds, qui se forme en surface d'un support

**3.72**

**filtre biologique**

lit de matériaux inertes comportant de larges trous à travers lesquels une eau résiduaire percole pour être purifiée par un film biologique actif (lit bactérien) qui recouvre la matière inerte

Note 1 à l'article: Appelé aussi « filtre percolateur ».

**3.73**

**biomasse**

masse totale de matière vivante

**3.74**

**biominéralisation**

*minéralisation* (3.344) due à une activité biologique

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

**3.75**

**biote**

ensemble des organismes vivants d'un système aquatique

ISO 6107:2021  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-6107-2021>

**3.76**

**indice biotique**

valeur numérique utilisée pour décrire le biote d'une masse d'eau, et utilisée pour en indiquer la qualité biologique

**3.77**

**biotope**

zone soumise à des conditions environnementales uniformes fournissant un habitat à un assemblage spécifique de plantes et d'animaux

Note 1 à l'article: « Biotope » et « habitat » sont presque synonymes, mais tandis que le sujet d'un habitat est une espèce ou une population, celui d'un biotope est une communauté biologique.

**3.78**

**eaux-vannes**

**eaux noires**

eaux usées et excréments des toilettes, à l'exclusion des eaux usées de baignoires, douches, lavabos et éviers

**3.79**

**valeur de blanc**

valeur observée lorsque le mesurage est réalisé sur un échantillon identique à l'échantillon étudié, mais en l'absence du *déterminande* (3.172)

[SOURCE: : ISO 5667-14:2014, 3.5, modifiée — Le terme « blanc » a été remplacé par « valeur de blanc ».]

**3.80****échantillon à blanc**

échantillon utilisé pour ajuster un instrument au cours d'une procédure d'essai et qui peut corriger les erreurs potentielles dues à la couleur ou à la *turbidité* (3.588) de l'échantillon avant l'ajout des réactifs

**3.81****purge sous pression**

élimination des liquides ou des matières solides ou d'un mélange des deux, d'un réservoir de fabrication ou de stockage, ou d'une conduite, au moyen de la pression

**3.82****eau de chaudière**

eau de qualité adéquate, présente dans une chaudière en cours de fonctionnement ou non

**3.83****sédiment**

matière solide déposée par décantation de matières en suspension (MES) sur le fond d'une masse d'eau, qu'elle soit statique ou en mouvement

**3.84****source non permanente**

source ne coulant que de façon intermittente ou saisonnière

**3.85****eau saumâtre**

eau contenant des matières dissoutes à une concentration plus élevée que les normes acceptables pour l'usage prévu

Note 1 à l'article: La concentration en matières dissoutes totales dans l'eau saumâtre peut varier de 1 000 mg/l à 10 000 mg/l. L'eau saumâtre est moins saline que l'eau de mer (de 1 000 mg/l à 10 000 mg/l de TDS pour l'eau saumâtre contre 35 000 mg/l pour l'eau de mer).

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0a088b51-e087-4879-8092-iso-6107:2021>

Note 2 à l'article: La concentration en matières dissoutes totales dans de nombreuses eaux saumâtres peut varier considérablement dans l'espace et/ou le temps.

**3.86****point de rupture**

plus petit pourcentage d'essais interlaboratoires aberrants au-dessus duquel la méthode d'estimation peut être complètement inapplicable

**3.87****chloration au point critique**

ajout de chlore à l'eau jusqu'à un niveau au-delà duquel la quantité de chlore libre résiduel disponible augmente proportionnellement à la quantité de chlore ajouté

Note 1 à l'article: À ce niveau, la totalité de l'azote ammoniacal a été oxydée.

**3.88****saumure**

eau ayant une teneur en sels, et notamment en chlorure de sodium, naturellement ou artificiellement plus élevée que celle de l'eau de mer

**3.89****ruisseau**

petit cours d'eau souvent alimenté par des sources naturelles

**3.90****blanc d'étalonnage****blanc de réactif**

solution préparée de la même façon que la solution d'étalonnage ou que le réactif, en n'intégrant toutefois pas l'*analyte* (3.31)